

REGLEMENT INTERIEUR DE LA MAISON

Nous vous souhaitons la bienvenue au Domaine du ROC FOUCAUD

Nous vous saurions gré de lire attentivement ce règlement intérieur ainsi que les consignes de sécurité : il y va de votre sécurité.

1. Les meubles ne peuvent pas être déplacés ! Ceci entraînant des dégâts ou de l'usure inutile des meubles et sols. Le gérant peut vous facturer des frais supplémentaires pour la remise en place ou les dégâts occasionnés. A votre demande, il peut s'occuper de les déplacer.
2. Ne pas ouvrir des armoires ou des pièces fermées à clé. Respecter notre vie privée. Tous ces lieux privés sont indiqués par des panneaux « privé, sans issue ou entrée interdite ».
3. Ne rien jeter dans les toilettes, baignoires, éviers, lavabos (tampons, serviettes hygiéniques, langes, protège-slip). Les frais de débouchage étant de 100 € par WC bouché.
4. Toujours utiliser le linge de lit sur les lits. Faites attention au blocage de votre fenêtre de toit. En cas de négligence, les frais relatifs aux coussins, oreillers, linge de lit et matelas peuvent être rajoutés à votre facture.
5. Si vous organisez un feu de camp sur le domaine, veillez que le feu ne monte pas trop haut. Dans le cas précis où vous ne savez pas utiliser le feu ouvert, renseignez-vous auprès du gérant, il se fera un plaisir de vous informer. Vous pouvez utiliser le bois mort des jardins. Le gérant où vous pouvez en trouver. Ne pas allumer de feu sans en aviser le gérant.
6. Si vous avez amené un animal domestique, nous vous demandons de surveiller que celui-ci n'entre pas dans la maison ou n'importune les autres hôtes et sur demande tenez-le en laisse.
7. Respectez les espaces verts, pas de cueillette de fleurs ou de plantes et ne dégradez pas les arbres.
8. Ne pas générer de troubles à l'ordre public (vous pourriez être emmenés par les forces de l'ordre)
9. Signalez d'éventuels inconvénients immédiatement à votre arrivée et informez le gérant dans les 24 heures afin de ne pas être tenus responsables. Signalez d'éventuels dégâts pendant votre séjour et avant votre départ afin que le gérant puisse remettre en état avant l'arrivée des prochains hôtes.
10. Toutes les doléances ou plaintes doivent être adressées au Gérant dans les 24 heures et le gérant se fera un devoir de pallier au problème dans la mesure du possible dans les 24 heures qui suivent.
11. Tous les sports se pratiquent sur les pelouses et non sur le gravier. Le gravier n'est pas non plus un projectile.
12. Le trampoline est prévu pour maximum 2 personnes en même temps.
13. Aucun objet en verre, tranchant ou piquant n'est admis dans l'enceinte de la piscine.
14. Ne pas courir dans les couloirs.
15. Au moment du départ, le linge de lit est à enlever hormis la housse de matelas.

Avez-vous des interrogations ou des souhaits spécifiques, les gérants se tiennent à votre disposition

Nous vous souhaitons un agréable séjour au Domaine Le Roc Foucaud